

L'ACTU

Newsletter Service « Partenariats et Valorisation » MSHS-Toulouse

Décembre 2018

Contact/Réalisation : Danièle DATTAS
Chargée des partenariats
<http://mshs.univ-toulouse.fr/>



APPELS A PROJETS

TOUJOURS D'ACTUALITE

Appel à projets exploratoires 2019 (APEX)

L'Appel à Projets Exploratoires (APEX) est ouvert à l'ensemble des laboratoires inscrits dans le périmètre de la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Toulouse.

Ce nouvel appel à projet de la MSHS-T a pour objectif de **promouvoir des recherches exploratoires portant sur des problématiques originales et/ou risquées pluridisciplinaires** dont les SHS sont les pilotes au niveau du site toulousain.

Le projet a une durée d'exécution de **10 mois** qui va de fin janvier à fin novembre de l'année d'obtention du projet.

Ces projets doivent présenter un **caractère inédit**, notamment lorsque les équipes travaillent déjà ensemble.

L'un des objectifs majeurs de cet appel est *l'émergence de nouvelles idées ou thématiques qui seront susceptibles à terme d'avoir un impact scientifique et/ou sociétal susceptible de déboucher sur des projets de recherche structurants* pour le site toulousain.

Dans tous les cas, il sera demandé de **démontrer la forte valeur ajoutée scientifique et/ou sociétale** de cette nouvelle thématique ou de cette nouvelle approche méthodologique.

Une thématique de recherche nouvelle et pluridisciplinaire se définit par le fait qu'elle est *absente des thématiques affichées au moment de l'appel par les laboratoires du site toulousain* ou qu'elle propose une *approche particulièrement innovante*.

FINANCEMENT

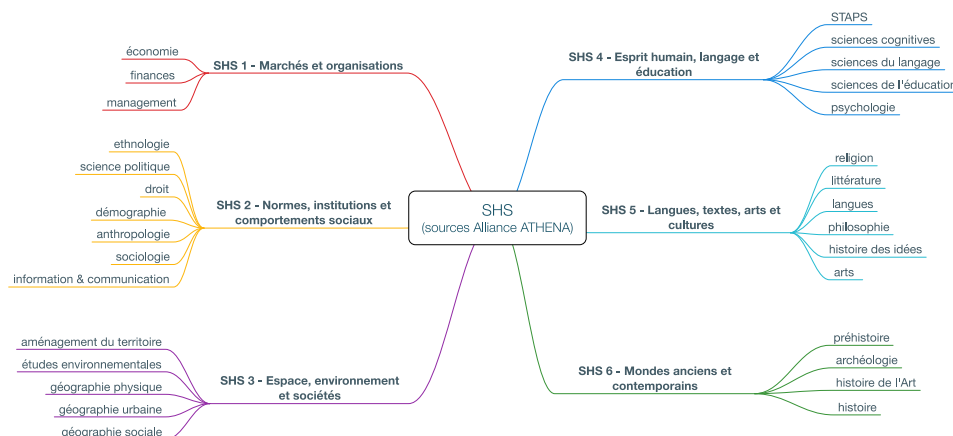
Pour cette édition 2019, la MSHST soutiendra 5 projets.

Chaque projet bénéficiera d'un soutien limité à **9000 € maximum**.

CRITERES DE RECEVABILITE DES CANDIDATURES

Pour être éligibles, les candidatures devront satisfaire aux critères suivants :

- le porteur du projet doit appartenir à l'un des laboratoires de recherche inscrits dans le périmètre de la MSHS-T
- le projet doit être un **projet inter/pluridisciplinaire**
- le projet doit mettre en avant le **caractère émergent ou novateur**
- le projet doit **démontrer qu'aucun laboratoire** et/ou organisation de recherche de l'Université de Toulouse **ne travaille déjà sur cette thématique** et/ou que la **méthodologie** ou l'**approche employée est totalement nouvelle** et vient compléter des recherches en cours sur le sujet.
- Une **description très précise du consortium de chercheuses et chercheurs** du projet et l'apport de chacune et chacun dans celui-ci.
- les projets doivent intégrer *au minimum deux laboratoires (dont au moins un en SHS) ou équipes appartenant à au moins deux établissements du site toulousain*
- le porteur doit être dans un des six domaines des SHS
- le projet doit **démontrer la forte valeur ajoutée scientifique et sociétale** de cette nouvelle thématique ou de cette nouvelle approche méthodologique.
- Le caractère pluridisciplinaire de cette thématique devra être visible via 1/ l'implication d'au moins deux domaines de SHS (cf. figure 1) ou 2/ d'un domaine SHS et un autre domaine scientifique issue des sciences de l'ingénieur, de la terre, de la santé, etc.



CRITERES D'ELIGIBILITE DES DEPENSES

Sont éligibles exclusivement les dépenses suivantes :

- les déplacements directement liés au projet
- les hébergements directement liés au projet
- la restauration (*si elle est liée directement au projet*)
- pour les gratifications de stagiaires au niveau Master (*les demandes seront traitées au cas par cas.*)

MODALITES DE SOUMISSION

Le dossier complet doit être transmis uniquement par voie électronique **au plus tard le 21 Décembre 2018 à 12 h** obligatoirement à l'adresse suivante : mshst-appel@univ-tlse2.fr

Les documents peuvent également être téléchargés sur : <http://mshs.univ-toulouse.fr/> Rubrique « Appels à projets »

Les projets seront soumis à l'avis d'experts mi-Janvier 2019.

Les évaluations seront connues durant cette même période.

Contact pour l'Appel à Projet 2019 :

Danièle Dattas, chargée des partenariats

Courriel : daniele.dattas@univ-tlse2.fr



Programmes de mobilité 2019 – Doctorants, chercheurs suédois et chercheurs français

L'Ambassade de France / Institut français de Suède soutiennent la mobilité des chercheurs et des étudiants entre les deux pays.

Pour cela, **5 programmes sont à leur disposition** :

- le [programme Ömse](#) permet à des **doctorants inscrits dans une thèse en cotutelle** entre un établissement français et un établissement suédois. ([inscription](#))
- le [programme Frö](#) s'adresse aux chercheurs actifs en Suède qui souhaitent réaliser **un séjour de recherche en France** ([inscription](#))
- le [programme Tor](#) s'adresse aux chercheurs actifs en France qui souhaitent réaliser **un séjour de recherche en Suède** ([inscription](#))
- le [programme Galan](#) s'adresse à des chercheurs actifs en France et en Suède qui souhaitent organiser un atelier de recherche en France ou en Suède ([inscription](#))
- [La Résidence Eva de la Gardie](#) est destinée aux titulaires d'un doctorat exerçant une activité de recherche au sein d'un établissement suédois (université, institut de recherche...), sans condition de nationalité et ayant un projet de recherche en lien avec la France ou qui bénéficie déjà de contacts en France.

Date limite de candidature pour ces 3 programmes : avant le 16 Décembre 2018

Les programmes de l'Ambassade de France / Institut français de Suède visent à accroître la coopération scientifique entre la France et la Suède en donnant aux chercheurs la possibilité de développer leur réseau professionnel dans l'autre pays.

Les programmes sont ouverts à tous les chercheurs, quel que soit leur champ de recherche, aussi bien dans les sciences exactes que dans les humanités ou les sciences sociales.

Ils ne couvrent que les frais de voyage et de séjour (surcoût de la coopération) à l'exclusion des salaires ou de la recherche proprement dite.

Pour des demandes spécifiques, contacter : science@institutfrancais-suede.com



PROGRAMME DE MOBILITE POST-DOCTORALE

PRESTIGE est un programme de co-financement de mobilité (1/3 des coûts) destiné aux post-doc et ouvert à tous les domaines scientifiques.

Le programme PRESTIGE, coordonné par Campus France, est co-financé par le l'action Marie Curie (AMSC) COFUND du FP7 (action Marie-Curie). PRESTIGE a officiellement commencé le 1er Septembre 2014 pour une durée totale de 5 ans (01/09/2014 – 31/08/2019).

PRESTIGE doit contribuer à renforcer et à élargir les diverses initiatives de mobilité existantes, et rendre ainsi la France et l'Europe de la recherche plus attrayant pour les chercheurs.

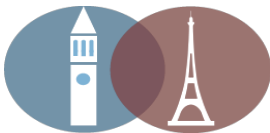
PRESTIGE vise à favoriser la mobilité internationale des chercheurs post-doc, et se décline sous trois programmes de mobilité :

- **INCOMING** (mobilité de 12 à 24 mois, 41k€/an max) applicable aux chercheurs étrangers ou français conformément aux règles des AMSC de mener à bien leurs travaux de recherche post-doctorale en France;
- **OUTGOING** (mobilité de 6 à 12 mois, 22k€ max/an) pour les chercheurs de France qui souhaitent réaliser un projet de recherche post-doctoral dans un autre pays;
- **RE-INTEGRATION** (mobilité de 12 à 24 mois, 47520€/an max) destiné aux ressortissants de l'UE ou de pays associés travaillant dans la recherche depuis au moins 3 ans dans un (autre) pays tiers de venir en France pour développer leur carrière.

Prochaine date limite de candidature : **31 Décembre 2018**

Pour en savoir plus :

<http://www.campusfrance.org/en/prestige>



FRANCE-BERKELEY FUND
FONDS FRANCE-BERKELEY

APPEL A PROJETS 2019

Le Fonds France-Berkeley soutient les échanges et collaborations scientifiques entre Berkeley et les établissements d'enseignement supérieur en France. Tous les champs disciplinaires sont concernés.

Les candidatures correspondant à l'organisation d'ateliers et de conférences (en sciences humaines) sont particulièrement encouragées.

Le montant maximum par projet est de 12 000\$.

Les projets doivent de dérouler entre le 1er Juillet et le 31 décembre 2019.

[L'information en ligne](#)

[Guide de soumission en ligne](#)

[Soumission en ligne des candidatures](#)

Date limite de candidature : 31 Janvier 2019



BOURSE D'ETUDE CHATEAUBRIAND : Appel à candidatures 2019/2020

Le programme de bourses Chateaubriand **pour des doctorants scientifiques**, a pour but d'initier ou de renforcer des collaborations ou des projets conjoints entre des équipes de recherche françaises et américaines.

Ces bourses financent les doctorants inscrits dans une université américaine qui s'engagent dans un projet de recherche avec un laboratoire français.

Le SST et ses partenaires prennent en charge les indemnités (jusqu'à 1400 € par mois, modulés en fonction d'autres sources de revenus), les frais de voyage et l'assurance maladie pour une période comprise entre 4 et 9 mois

Ce programme est mis en place par le Service pour la Science et la Technologie (SST) de l'Ambassade de France à Washington en partenariat avec des universités et des organismes de recherche en France et aux Etats-Unis comme le [CNRS](#), l'[Inria](#), l'[Inserm](#) et l'[Université Paris-Saclay](#).

Il est partenaire de la National Science Foundation (NSF) dans le [programme GROW](#).

Tous les domaines des Sciences, Technologie, Ingénierie, Mathématiques et Santé sont éligibles. La connaissance du français n'est pas requise et est laissée à l'appréciation du laboratoire d'accueil.

Date limite de candidature : 08 Janvier 2019

Inscription : <http://www.chateaubriand-fellowship.org/>



APPEL À CANDIDATURES – DOCTORANTS – AIDES À LA MOBILITÉ ET AU TERRAIN 2019

Le Centre d'Études Mexicaines et Centraméricaines (UMIFRE 16 – MAEDI-CNRS) propose deux types d'aides pour les **étudiants doctorants inscrits en thèse en France** dans l'une des disciplines relevant des sciences humaines et sociales ou des sciences de la vie.

- **Aide au terrain de trois mois**, destinées à soutenir la réalisation d'un terrain de recherche au Mexique ou en Amérique Centrale de trois mois maximum.
- **Aide à la mobilité de longue durée**, de 4 à 9 mois, destinées à soutenir un travail de recherche de longue durée au Mexique ou en Amérique Centrale.

Ces aides seront réparties sur une période allant du 1^{er} mars 2019 au 31 décembre 2019. Les doctorants sélectionnés seront affiliés à la fois à leur laboratoire en France et au CEMCA, dans le cadre d'une convention signée par les deux unités de recherche.

Date limite de candidature : 10 janvier 2019 (à minuit, heure de Paris).

[Pour en savoir plus](#)



REGION OCCITANIE 2019 – CALENDRIER DES DISPOSITIFS D'AIDE A LA RECHERCHE

Ce calendrier est mis en œuvre par le Service Innovation et Partenariat de Valorisation, en application du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation 2017–2021.

Ces dispositifs sont destinés à accompagner les projets portés par les établissements d'enseignement supérieur et/ou de recherche de la Région Occitanie.

Les modalités de participation et contacts utiles, propres à chaque dispositif, sont accessibles via les pages internet de la Région rappelées ci-dessous en lien :

DISPOSITIF	Ouverture	Clôture	LIEN
Appel à projets PRE-MATURATION	05/11/2018	31/01/2019	Consultez l'appel à projets PRE-MATURATION
ALLOCATIONS DOCTORALES	5/11/2018	15/01/2019	Consultez l'appel à projets ALLOCATIONS DOCTORALES
Appel à projets PRIME	07/11/2018	31/03/2019	Consultez l'appel à projets PRIME
Appel à projets GRAINE	01/12/2018	15/03/2019	Consultez l'appel à projets GRAINE
PILE-CIFRE	Au fil de l'eau Depuis le 03/04/2017		Consultez le dispositif PILE-CIFRE
REPERE			Consultez le dispositif REPERE



Une citation pour ce dernier numéro de l'année 2018

« Apprendre d'hier, vivre pour aujourd'hui, espérer pour demain. »

Albert Einstein